



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du commerce international

CIIT • NUMÉRO 056 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 14 février 2017

Président

L'honorable Mark Eyking

Comité permanent du commerce international

Le mardi 14 février 2017

• (1540)

[Traduction]

Le président (L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. M. Horback fera d'abord une petite mise à jour.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Oui, monsieur le président. Nous avons évoqué la possibilité de nous rendre aux États-Unis pour rencontrer certains de nos délégués commerciaux en poste là-bas. Y a-t-il du nouveau dans ce dossier? Nous envisageons d'aller à Denver ou à Chicago.

Le président: Non. Nous venons d'envoyer l'aperçu préliminaire pour voir si nous pouvons obtenir un assentiment approximatif de tous les partis pour effectuer ce voyage, et ensuite nous peaufinerons notre plan. Voilà où nous en sommes actuellement.

M. Randy Hoback: Merci.

Le président: Avant de commencer, je voudrais féliciter le Comité de tout le travail qu'il a accompli jusqu'à présent, notamment en étudiant les deux projets de loi qui seront examinés à la Chambre aujourd'hui et l'accord commercial.

Notre programme d'activités par rapport aux États-Unis sera bientôt élaboré.

Sans plus attendre, je vous remercie, monsieur l'ambassadeur, de comparaître. Je vous prie de nous excuser de l'attente.

Nous recevons l'ambassadeur Duc Hoa Nguyen.

Ai-je prononcé votre nom correctement?

Son Excellence monsieur Duc Hoa Nguyen (ambassadeur de la République socialiste du Vietnam au Canada, Ambassade de la République socialiste du Vietnam): Oui. Merci.

Le président: Merci beaucoup de témoigner. Vous n'êtes pas sans savoir que notre Comité a commencé à s'intéresser au PTP il y a plus d'un an, effectuant notamment une consultation à l'échelle nationale. Nous avons visité chaque province et territoire, et nous avons également beaucoup communiqué avec la population au sujet de cet accord.

Nous déposerons probablement notre rapport à la Chambre d'ici un mois. Nous sommes vraiment heureux d'obtenir l'avis des ambassadeurs. Nous en sommes aux étapes finales de notre étude sur le PTP, et même si nous avons l'impression que le PTP initial n'ira pas bien loin si les États-Unis n'y adhèrent pas, nous considérons que tous les renseignements que nous avons recueillis auprès de la population canadienne, de pays étrangers et d'ambassadeurs pourraient être de bon augure pour de futurs accords bilatéraux.

Je suis vraiment impressionné par la croissance économique que votre pays affiche depuis trois ou quatre décennies. C'est un miracle étonnant dans votre pays, avec tout ce qu'il a traversé. Je n'ai jamais visité le Vietnam, mais je compte bien le faire un jour.

Sur ce, je vous souhaite la bienvenue devant le Comité, monsieur. Vous avez la parole.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Merci, monsieur le président, chers amis, mesdames et messieurs. Je suis enchanté d'avoir été invité à traiter du PTP devant le Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes, après que le président des États-Unis eût décidé de retirer son pays du partenariat.

Avant d'entrer directement dans le vif du sujet, je voudrais préciser que les points de vue et les observations que je présenterai aujourd'hui sont les miens et non ceux de mon gouvernement.

J'aimerais d'abord faire remarquer que le PTP est un accord de libre-échange de nouvelle génération, que les 12 pays participants ont signé en Nouvelle-Zélande le 4 février 2016, après de longues négociations qui se sont étirées sur six ans.

S'il est mis en oeuvre, le PTP servira les intérêts de tous les pays participants en éliminant des obstacles au commerce et la plupart des numéros tarifaires; en augmentant le degré d'ouverture sur les plans du commerce, de l'investissement, de la facilitation et de la libéralisation; en stimulant fortement la connectivité économique régionale; et en renforçant la paix et la stabilité dans la région. Ce sont là des objectifs communs.

Au cours des négociations relatives au PTP, les États-Unis ont indiqué qu'ils s'attendaient à ce que ce partenariat établisse un nouveau repère pour les « accords de libre-échange du XXI^e siècle » et considéraient le PTP comme un des piliers clés de leur stratégie de rééquilibre à l'égard de l'Asie, laquelle vise à consolider leur leadership et à contrebalancer la montée du pouvoir de la Chine dans la région de l'Asie-Pacifique.

Le mémoire que le président des États-Unis a déposé pour retirer son pays du PTP jette l'incertitude sur l'avenir de cet accord. À mon avis, il s'agit là d'une décision malavisée. Sans les États-Unis, le PTP est vraiment dépourvu de sens; cependant, cette décision est également catastrophique pour les États-Unis sur les plans économiques et stratégiques.

Du point de vue économique, cette décision pourrait nuire à la compétitivité des entreprises américaines en Asie, puisque les États-Unis auront moins de pouvoir pour participer à l'élaboration de nouvelles règles et à la mise en oeuvre de nouvelles initiatives afin de façonner un nouvel ordre économique en Asie.

Du point de vue stratégique, la décision soulèvera des questions fondamentales sur la stratégie des États-Unis à l'égard de l'Asie et sur le rôle, la crédibilité et la fiabilité de ce pays dans la région. Les alliés et les partenaires des États-Unis font moins confiance à son leadership en Asie, et l'influence et le pouvoir de ce pays en Asie continuent de s'éroder par rapport à celui des autres grandes puissances dans la région. Il en découlera vraisemblablement une modification géostratégique de l'équilibre du pouvoir, au détriment des intérêts nationaux et de la sécurité des États-Unis en Asie et dans le monde.

Je considère donc que ce ne sont pas tous les Américains et les alliés des États-Unis qui se réjouissent de cette décision.

D'aucuns affirment que le retrait de Washington a sonné le glas du PTP, mais certains pays ne partagent pas cet avis. Le Japon et Singapour ont déjà ratifié l'accord, et le Japon et l'Australie collaborent ensemble et travaillent avec d'autres partenaires pour aller de l'avant. Le Chili a proposé de tenir une réunion à la mi-mars et y a convié les 12 pays participants, ainsi que la Corée du Sud et la Chine. Nous voyons cette idée d'un oeil favorable, et nous sommes très sensibles à tous les efforts et toutes les initiatives qui visent à trouver de nouvelles manières d'aller au-delà du PTP.

L'adhésion du Vietnam au PTP et à d'autres ALE bilatéraux et multilatéraux s'inscrit dans sa politique cohérente d'élargissement et d'approfondissement de l'intégration internationale globale de l'économie mondiale.

● (1545)

Voici les occasions et les retombées que nous escomptons en adhérant au PTP: stimuler les exportations et les importations, favoriser l'investissement étranger et améliorer la compétitivité de notre économie nationale; établir un environnement d'affaires plus favorable aux entreprises nationales et étrangères, et à la facilitation et à la libéralisation du commerce; accélérer la réforme institutionnelle et structurelle fondée sur la réforme juridique, la restructuration économique, le système administratif public et les établissements d'éducation et de formation; perfectionner le système d'économie de marché et transformer notre modèle de développement; permettre au Vietnam d'élargir et de renforcer la collaboration avec des partenaires chefs de file dans la région et au-delà; contribuer à la tendance croissante d'intégration économique dans la région; et, enfin, renforcer les relations politiques, la compréhension mutuelle et la confiance entre le Vietnam et les partenaires du PTP.

Pour le Vietnam, le PTP présente des occasions, mais aussi des défis et des risques; à long terme, cependant, nous nous attendons à ce qu'il ait une incidence favorable sur le développement durable, entraîne une modification du modèle de croissance et améliore le niveau et la qualité de vie de notre population.

Le Vietnam poursuivra sa rénovation, ses réformes économiques et son intégration internationale globale en dépit de la décision des États-Unis de se retirer du PTP. Il prendra les mesures nécessaires pour assurer la mise en oeuvre efficace des engagements prévus dans les accords de libre-échange actuels et futurs. En outre, il collaborera avec d'autres partenaires du PTP afin de trouver de nouvelles solutions relativement à cet accord, car nous pensons que ce dernier aura des retombées substantielles sur le commerce et l'investissement au Vietnam et dans d'autres pays, et créera de puissantes forces motrices qui favoriseront l'intégration économique dans la région et dans le monde.

Le Vietnam et le Canada font partie des pays participant au PTP. Que ce dernier se concrétise ou non, nous sommes optimistes quant aux relations et à la collaboration bilatérales entre nos deux pays, particulièrement dans les domaines du commerce, de l'investissement, de l'éducation, des échanges étudiants, de l'agriculture, de la haute technologie, de la protection de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques.

L'occasion que le Vietnam offre au Canada est en croissance. Le Vietnam est maintenant son plus grand partenaire commercial en Asie du Sud-Est; sachez que la valeur des échanges s'est élevée à près de 5 milliards de dollars canadiens en 2016 et que le commerce bilatéral augmente de 25 à 30 % chaque année.

Le Canada compte maintenant 5 000 étudiants vietnamiens; le Vietnam est une des sources d'étudiants qui connaissent la plus grande croissance dans les universités canadiennes. Les chiffres augmenteront dans les prochaines années.

Le Vietnam exporte principalement des textiles et des vêtements, des souliers, des produits de la mer, des meubles, des fruits et des noix comestibles et de l'équipement de sport au Canada. Il constitue la destination de grandes exportations canadiennes, notamment le blé, les produits de la mer, les oléagineux et les engrais. Les vêtements haut de gamme, les articles de cuir et les produits en fourrure gagnent aussi en popularité après des consommateurs vietnamiens, les ventes de certains produits ayant décuplé ces dernières années.

Les échanges commerciaux entre le Vietnam et le Canada se complètent plutôt que de se faire concurrence, et il y a beaucoup plus de potentiel et d'occasions de collaboration en matière de commerce et d'investissement entre nos deux pays pour les raisons suivantes.

L'économie du Vietnam a crû de 6,5 % en 2016 — un des taux les plus élevés dans la région — et jouit d'un grand marché de 90 millions de consommateurs. D'ici 2020, les classes moyennes et riches du Vietnam doubleront de taille pour passer de 12 à 33 millions de personnes, toujours plus à l'affût de biens de haute qualité et d'une vie meilleure. Les consommateurs vietnamiens sont friands des produits canadiens comme le homard d'eaux froides, le crabe des neiges, la panope du Pacifique, les produits de haute technologie, les produits chimiques, la technologie agricole, et les produits médicaux et pharmaceutiques.

● (1550)

En plus d'offrir au Canada son immense marché, le Vietnam lui ouvre les portes du marché de l'ANASE, qui est en train de devenir une communauté économique, et de la Chine, si les entreprises canadiennes veulent accéder à ce marché sans mettre tous leurs oeufs dans le même panier. À titre de signataire d'ALE avec des partenaires commerciaux d'envergure comme la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Union européenne et l'Inde, le Vietnam pourrait constituer un point de contact utile pour le Canada dans la région de l'Asie-Pacifique.

Le Vietnam et le Canada figurent tous deux parmi les économies membres de l'APEC. Cette année, nous organisons le sommet de l'APEC, en novembre. Une fois le PTP conclu, il importera que nous collaborions avec l'APEC et d'autres institutions régionales afin d'examiner les préoccupations et les points d'intérêt communs afin de réagir à l'évolution rapide du monde, en ce qui concerne particulièrement la libéralisation du commerce et de l'investissement, la montée du protectionnisme, l'innovation, la croissance inclusive, la création d'emplois, les ressources humaines, l'égalité des sexes, le développement durable et les changements climatiques.

Comme l'ALENA sera probablement renégocié, conformément à ce qu'a indiqué le président Trump, l'APEC permet aux compagnies et aux entrepreneurs canadiens d'accéder aux marchés asiatiques et offre au Canada l'occasion de diversifier ses politiques commerciales. Le Vietnam travaille activement avec les pays membres de l'APEC pour établir les priorités en vue de sommet de l'APEC qui se tiendra au Vietnam en 2017. Nous sommes impatients de collaborer étroitement avec le Canada au sein de l'APEC et d'accueillir le premier ministre Justin Trudeau lors du sommet de novembre.

Nous devrions travailler ensemble pour accélérer la discussion et la signature de protocoles d'entente sur la coopération dans les secteurs de l'agriculture, des finances et des banques, et d'un accord bilatéral de protection et de promotion de l'investissement. Nous devrions collaborer afin de renforcer les liens entre les entreprises, favoriser les rapports entre les gens et accroître les échanges étudiants.

Nous espérons que vous appuierez tous les relations plus profondes et substantielles fondées sur la coopération mutuellement bénéfique entre nos deux pays.

Merci beaucoup de votre attention.

• (1555)

Le président: Merci beaucoup, Votre Excellence, de ce remarquable exposé.

Les divers partis vous poseront maintenant des questions. Nous commencerons par le Parti conservateur.

Monsieur Ritz, vous disposez de cinq minutes.

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, messieurs, merci beaucoup de nous faire don de votre temps et de votre savoir aujourd'hui alors que nous entreprenons de concrétiser le PTP même sans les États-Unis.

Vous avez mis en lumière les préoccupations du Vietnam ainsi que les occasions qu'il offre. Je pense que vous avez absolument raison d'affirmer que la réunion qui se déroulera prochainement au Chili jouera un rôle crucial dans la décision qu'il faut prendre sur ce que nous ferons dans l'avenir. Un grand nombre d'acteurs de premier plan envisagent d'aller de l'avant. Je pense que le jeu en vaut la chandelle. Je ne vois aucune raison pour laquelle nous n'irions pas de l'avant sans les États-Unis. Tant pis pour eux et, dans certains cas, tant mieux pour nous. Au bout du compte, les occasions qu'auraient des pays partageant des vues similaires d'accroître la capacité agricole du Vietnam grâce aux aliments pour animaux d'élevage et à la génétique du Canada sont certainement essentielles à la fondation de ce genre d'accord. J'ai eu le grand bonheur de me rendre au Vietnam à quelques reprises pour traiter de ces liens et je suis impatient d'y effectuer un troisième voyage.

Je n'ai pas vraiment de questions à vous poser. Cela étant dit, je sais que d'autres pays assisteront à la réunion qu'organise le Chili, notamment la Chine. J'ignore si elle envisage sérieusement de se joindre au PTP, mais elle s'assurera de savoir ce qu'il se trame. La Corée du Sud, voire la Colombie et les Philippines, songeraient également à adhérer au PTP. Je vois cela d'un bon oeil, car cela insuffle un nouveau souffle à l'accord.

Le Vietnam participera-t-il à la réunion?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Oui. J'ai déjà recommandé à notre ministère des Affaires étrangères et à d'autres ministères d'y envoyer un représentant. J'ignore qui y participera, mais j'ai personnellement recommandé à notre ministre d'envoyer un représentant à ces rencontres.

L'hon. Gerry Ritz: Il est crucial que nous y assistions tous, à mon avis. Le Japon exerce des pressions en ce sens également.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: En effet.

L'hon. Gerry Ritz: Le fait que ces pays soient prêts à aller de l'avant est de bon augure. Les accords multilatéraux comme le PTP donnent toujours des résultats plus ambitieux que les accords bilatéraux. Nous sommes impatients de réaliser des progrès à cet égard.

Nous vous remercions de votre forte présence au cours des négociations et des démarches que nous prenons pour continuer de travailler afin d'en arriver à une sorte de conclusion du PTP.

Le président: Merci, messieurs. Nous entendons maintenant M. Peterson.

Vous avez la parole.

M. Kyle Peterson (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci, monsieur le président.

Votre Excellence, merci beaucoup de témoigner aujourd'hui et de passer du temps avec nous.

Pendant votre exposé, vous avez beaucoup parlé de l'importance économique d'un accord commercial comme le PTP, mais vous avez également fait allusion à son importance géopolitique. Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet pour ceux d'entre nous qui, de ce côté-ci du Pacifique, ne saisissent pas nécessairement aussi bien que vous l'importance de la composante géopolitique de l'accord qui découlera de nos efforts communs.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: C'est très important, à mon avis.

Bien entendu, comme je travaille maintenant au département de la politique et de la planification de notre ministère des Affaires étrangères, j'examine le PTP principalement du point de vue géopolitique. Selon moi, le PTP a une importance non seulement économique, mais également stratégique en ce qui concerne les accords économiques. Nous devons maintenant nous demander une fois de plus à quel point c'est important. Je pense que c'est crucial.

M. Kyle Peterson: D'accord. Quel rôle le Canada pourrait-il jouer, selon vous, dans cette réalité géopolitique en nouant des relations avec des pays comme le vôtre? Nous nous intéressons au Japon et à d'autres pays de votre région du globe. Quelle importance l'accord commercial aurait-il quand vient le temps de favoriser ces autres relations?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Quand on examine le tableau d'ensemble, pas seulement en Asie, mais dans le monde entier, le rôle du Canada sera très important pour nous, même s'il est éloigné de l'Asie. Le Canada est très important pour le PTP; nous voudrions donc encourager ces relations et aimerions que le Canada s'allie à d'autres pays dans le cadre du PTP et au-delà de cet accord.

• (1600)

M. Kyle Peterson: D'accord. Merci.

Vous avez évoqué les États-Unis, qui, de toute évidence, n'adhéreront pas à l'accord. Vous avez également fait allusion à un désir de conclure un autre accord. Voudriez-vous y inclure un certain nombre de pays participant au PTP ou envisagez-vous plutôt la conclusion d'accords bilatéraux avec le Canada ou d'autres pays partenaires du PTP? Êtes-vous ouverts à toutes sortes d'idées actuellement?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Il est trop tôt pour prédire exactement ce qu'il se produira, mais je pense que les pays sont maintenant très souples et que certains d'entre eux songent à nouer des relations commerciales bilatérales et à adopter des projets de loi sur le commerce bilatéral. Je ne peux vous donner de réponse exacte pour l'instant, mais je pense que tous les pays de la région font maintenant preuve de souplesse dans le domaine du commerce et à d'autres égards.

M. Kyle Peterson: D'accord. Merci.

Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

Le président: Voulez-vous davantage de temps?

M. Kyle Peterson: Je comptais partager mon temps, s'il m'en reste, avec une de mes collègues.

Le président: Je peux vous accorder quelques minutes ou une minute et demie de plus.

[Français]

Mme Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui. Nous apprécions beaucoup votre présence.

Plusieurs entreprises chez vous appartiennent à votre État. Quelle influence le Partenariat transpacifique aurait-il sur vos entreprises, advenant la signature de cet accord?

[Traduction]

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Vous voulez savoir comment il influencera nos entreprises?

[Français]

Mme Linda Lapointe: Je parle de vos entreprises étatiques.

[Traduction]

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Il aura une incidence.

Comme c'est le cas au Canada, il y a des appels d'offres entre les organismes gouvernementaux et entre le gouvernement et les entreprises. On peut difficilement évaluer ou analyser l'influence que l'accord aura sur les entreprises. Je pense qu'il aura une incidence, sans pouvoir vous dire exactement à quel point, parce que le PTP n'a pas été mis en oeuvre. Selon moi, il n'aura pas d'influence considérable, mais il n'a pas encore été mis en oeuvre. En fait, il n'a pas encore été signé; je ne peux donc pas vous dire quelle incidence il aura exactement.

Le président: Bien. Merci.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant accorder la parole au NPD. Madame Ramsey, vous avez la parole.

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Merci.

Merci, monsieur l'ambassadeur, de comparaître aujourd'hui et de répondre à nos questions.

Au cours de nos voyages au pays, bien des gens nous ont vanté les avantages que le PTP aurait pour eux sur les marchés du Vietnam, notamment dans le secteur des produits de la mer et d'autres secteurs que vous avez évoqués. Ils ont indiqué que c'était là le marché qui les intéressait dans un pays avec lequel ils voudraient accroître les échanges commerciaux.

Ma question, qui s'inscrit dans la même ligne que celles de mes collègues, concerne les États-Unis et l'annonce de leur retrait. Je me demande maintenant si le gouvernement du Vietnam entend ratifier l'accord.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Avant ma venue ici, le PTP a été soumis à l'examen de notre assemblée nationale. Notre gouvernement a alors semblé disposé à le ratifier.

Mme Tracey Ramsey: C'est bon à savoir.

J'ai une autre question. Si vous prenez part à d'autres négociations dans le cadre de ce partenariat économique global que vous êtes en

train de négocier également, je me demande quelle influence aurait la conclusion d'un accord de libre-échange avec des pays membres de ce partenariat sur la relation commerciale Canada-Vietnam. Qu'advient-il si le PTP ne se concrétise pas? Quelle incidence cela aurait-il sur le commerce entre nos deux pays?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Je ne peux me prononcer sur l'incidence que cela aura sur nos deux économies, mais je pense que peu importe que le PTP soit conclu ou non, nous sommes optimistes quant à nos relations et à nos échanges commerciaux bilatéraux.

Mme Tracey Ramsey: Merci.

Le président: Madame Ludwig, la parole est à vous.

Mme Karen Ludwig (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Lib.): Votre Excellence, messieurs, merci beaucoup de témoigner aujourd'hui.

J'ai quatre questions. Je serai très rapide.

La première question porte sur l'éducation internationale, un domaine dont vous avez parlé. Nous observons un afflux d'étudiants vietnamiens au Canada. Pouvez-vous me dire à quels domaines vos étudiants s'intéressent le plus?

• (1605)

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Mon collègue vous répondra.

M. Hung Son Nguyen (ministre conseiller, Ambassade de la République socialiste du Vietnam): Merci de cette question.

D'après nos observations, un grand nombre d'étudiants vietnamiens qui viennent au Canada souhaiteraient étudier des matières très populaires au Vietnam afin d'y trouver facilement du travail. Par exemple, le domaine des banques, l'administration des affaires et certains domaines techniques comme l'informatique, le génie et les technologies de l'information sont très en vogue.

Mme Karen Ludwig: Merci.

Je représente une circonscription de l'Est du Canada; je suis donc ravie de dire que nous sommes de très importants fournisseurs de homard et de crabe des neiges qui, nous l'espérons, prennent le chemin de votre pays.

Je tiens à vous féliciter. J'ai lu à propos du Vietnam et de la réduction de la pauvreté. J'ai lu que le taux de pauvreté est passé de 58 % environ à 11 %. Dans quelle mesure attribuez-vous cette réduction à l'importance du commerce? Constatez-vous que l'augmentation de vos échanges commerciaux a une incidence sur la pauvreté au Vietnam?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Il est bien entendu très important de faire du commerce pour contribuer à la réduction de la pauvreté et pour permettre à de nombreux Vietnamiens de se sortir de l'indigence. Voilà pourquoi notre gouvernement a exigé une politique cohérente, une politique d'ouverture au monde extérieur. Cette politique demeure inchangée et est absolument cohérente. C'est très important pour le développement de notre pays sur les plans du commerce, du développement économique, des changements climatiques et des problèmes environnementaux.

Mme Karen Ludwig: Merci.

Ai-je le temps de poser une autre question?

Le président: Oui.

Mme Karen Ludwig: En ce qui concerne les accords commerciaux en général, nous vivons assurément dans une ère de montée du protectionnisme. Quelle importance ces accords commerciaux ont-ils pour le Vietnam si vous envisagez les 10, 20 ou 30 prochaines années?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: La situation est très difficile actuellement, parce que notre économie est moins concurrentielle que d'autres économies de la région. Si le protectionnisme augmente, c'est très difficile pour nos entreprises, particulièrement nos PME. Notre gouvernement a maintenant une politique pour soutenir les PME, et nous avons besoin de l'appui du Canada et d'autres pays pour les aider. Il y a quelques jours, j'ai discuté avec une institution canadienne, qui m'a expliqué comment aider les jeunes entreprises et les compagnies du Vietnam. J'étais entièrement d'accord avec cette institution.

Mme Karen Ludwig: D'accord. Merci.

Le président: Merci.

Nous arrivons à la fin de la séance, mais les conservateurs n'ont parlé que quelques minutes.

Je crois comprendre que M. Van Kesteren a une brève question. Vous pouvez donc prendre la parole si vous le souhaitez.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci de comparaître, monsieur l'ambassadeur.

On ne peut qu'avoir le plus grand respect pour les Vietnamiens. Vous avez terriblement souffert lors de la guerre avec les Américains, et peu après, en 1976 il me semble, des escarmouches ont eu lieu à la frontière avec la Chine. Nous vous considérons certainement comme un pays tenace et extrêmement résistant.

Je suis curieux. Au regard de la situation géopolitique en Asie du Sud-Est, est-il important pour vous de conclure cet accord commercial pour vous prémunir des visées de plus en plus expansionnistes de la Chine sur le continent? Cette situation contribue-t-elle aussi à l'importance de cet accord?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Ce sont là d'excellentes questions, qui sont également très difficiles.

La situation est très difficile pour notre pays. La grande proximité géographique du Vietnam et de la Chine est une bonne chose, car la Chine est un immense marché. C'est notre plus grand marché d'exportation et d'importation. Mais pour des raisons historiques, il existe des différends entre les deux pays, en ce qui concerne notamment le territoire qu'ils se disputent dans la mer de Chine méridionale, que nous appelons mer du Sud.

Voilà pourquoi nous préconisons une politique étrangère favorable aux relations bilatérales et au multilatéralisme. Nous devons entretenir de bonnes relations avec la Chine, mais nous devons également avoir de bonnes relations avec d'autres pays et régions importants, même s'il s'agit de pays éloignés de notre région. Nous avons donc établi un partenariat avec 15 pays et nous avons un partenariat global avec 10 pays, conformément à notre politique. Il me faudrait beaucoup de temps pour vous expliquer comment les choses se sont déroulées, mais je pense que cela présente essentiellement notre principale politique étrangère à l'égard des relations avec les pays voisins et une grande puissance. J'espère que vous me comprenez.

Merci.

● (1610)

Le président: M. Fonseca souhaite poser aussi une brève question.

M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Merci, Votre Excellence, de témoigner devant le Comité.

J'ai lu que selon des sondages d'opinion, 98 % des Vietnamiens sont favorables au PTP et à peine 2 % s'y opposent. Le résultat n'est pas exactement le même au Canada.

J'aimerais savoir comment vous avez réussi à convaincre la population d'adhérer au PTP. Comment avez-vous informé la population à ce sujet pour obtenir un taux d'approbation de 98 %?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Ce chiffre m'est inconnu.

D'où tirez-vous ces statistiques? Du gouvernement du Vietnam ou d'un organisme?

M. Peter Fonseca: Elles viennent des médias.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Des médias.

M. Peter Fonseca: Le taux d'approbation était de 98 %.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Je ne pense pas que 98 % de la population soit favorable du PTP.

La plupart des Vietnamiens l'approuvent, mais d'autres ont une opinion différente à ce sujet. C'est pourquoi nous tenons également ce que nous appelons des « consultations internes » au sein des organismes, des ministères et de [inaudible].

M. Peter Fonseca: Compte tenu du taux d'approbation que vous recueillez, était-ce une décision stratégique que vous avez prise en ne ratifiant pas immédiatement l'accord afin d'attendre et de voir ce que les États-Unis feraient?

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Non, je ne le pense pas.

J'aimerais dire d'oublier le PTP, mais outre cet accord, nous avons conclu d'autres ALE. Voilà pourquoi il nous importe guère que le PTP existe ou non. Nous avons maintenant conclu une dizaine d'ALE, tant multilatéraux que bilatéraux, avec d'autres régions et partenaires importants. À mon avis, sans le PTP, ce n'est pas si...

Le président: Merci. Voilà qui met fin aux questions et au dialogue.

Merci, Votre Excellence, d'avoir témoigné aujourd'hui. Nous comptons effectuer une visite dans la région de l'Asie-Pacifique, peut-être à l'automne ou l'an prochain. Si le temps et le budget nous le permettent, nous aimerions beaucoup visiter votre pays. Cela nous plairait.

Sur ce, nous allons suspendre la séance. Nous ne nous arrêterons qu'un instant si quelqu'un veut se faire photographier avec l'ambassadeur. Peut-être pourrions-nous le faire quelque part à l'arrière de la salle.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Sachez que j'aimerais voir votre premier ministre au Vietnam à l'occasion du sommet de l'APEC. Je voudrais que vous souteniez cette proposition, car il importe pour nos deux pays de discuter des principales questions auxquelles nous devons travailler ensemble. Merci beaucoup.

Le président: Nous transmettrons votre demande.

S.E. M. Duc Hoa Nguyen: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur.

Nous suspendons la séance pour un instant.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>